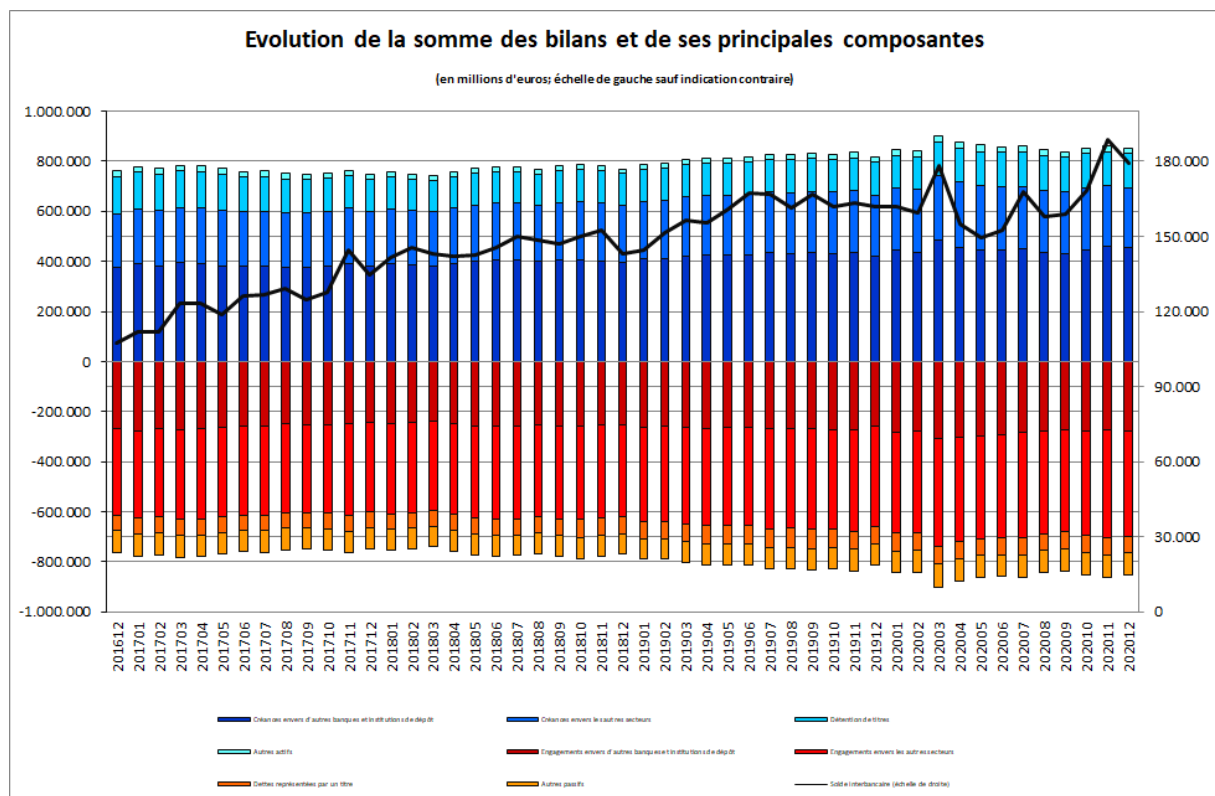


Luxembourg, le 4 février 2021

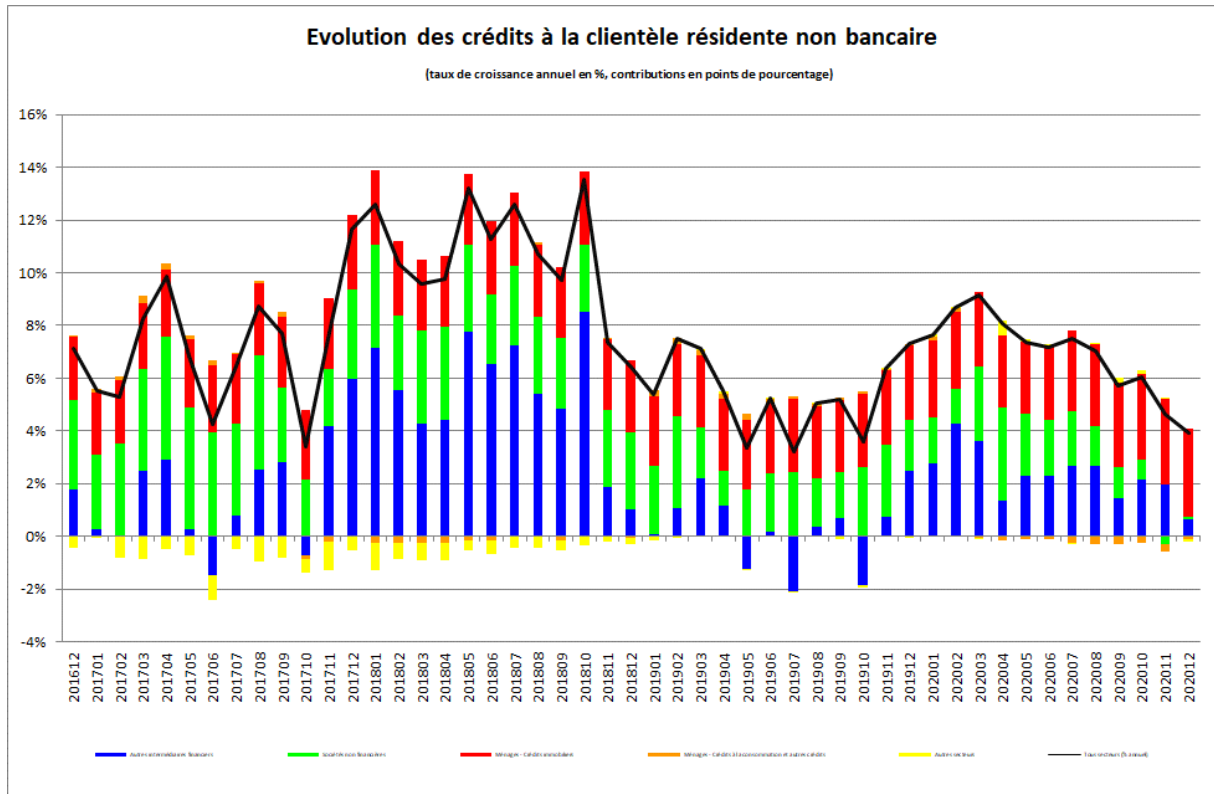
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 850 948 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 860 579 millions d'euros au 30 novembre 2020, soit une baisse de 1,12%. Entre les mois de décembre 2019 et décembre 2020, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 4,4%.



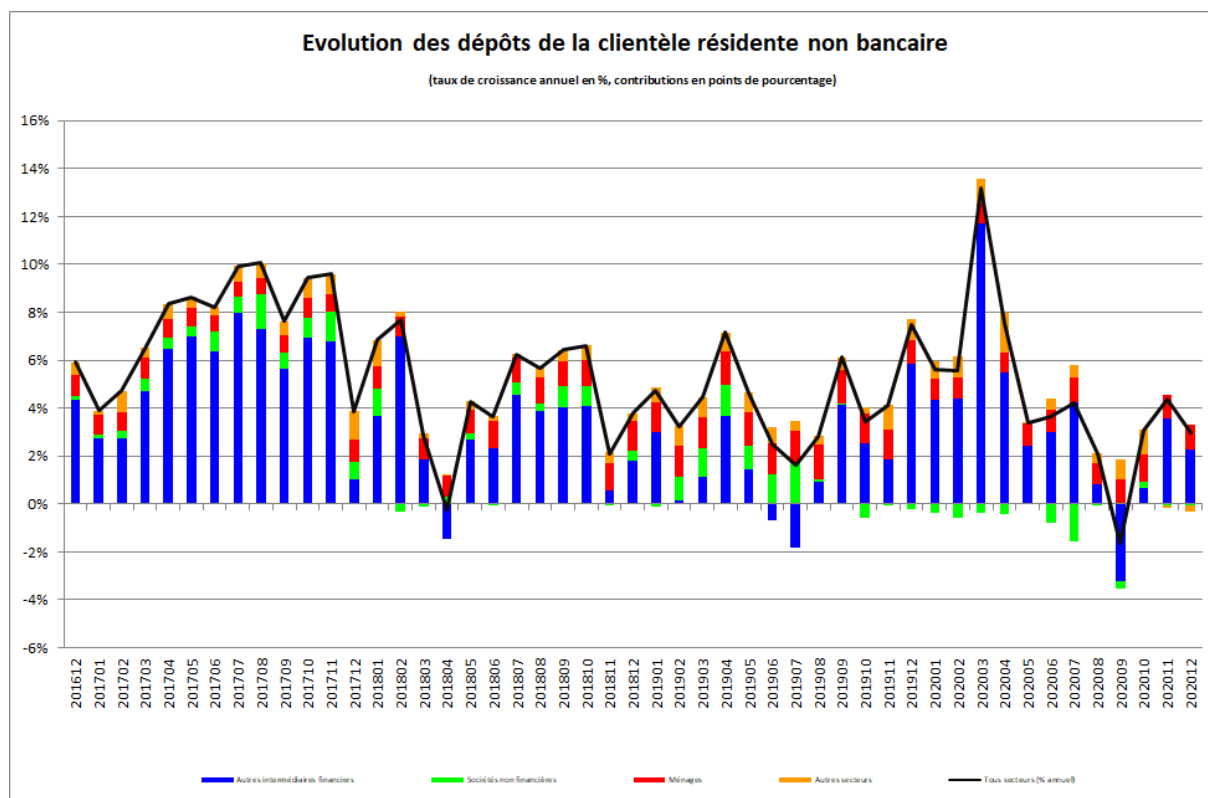
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a diminué de 9 451 millions, soit 5,0%, pour atteindre 179 128 millions d'euros à la fin du mois de décembre 2020.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont diminué de 442 millions d'euros, soit 0,4%, entre novembre 2020 et décembre 2020. Entre décembre 2019 et décembre 2020, ces crédits se sont accrus de 3 825 millions d'euros, soit 3,9%.



Entre décembre 2019 et décembre 2020, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont augmenté de 126 millions d'euros (soit 0,4%), les crédits immobiliers aux ménages de 3 276 millions d'euros (soit 9,9%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) de 611 millions d'euros (2,1%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont diminué de 7 179 millions d'euros, soit 2,65% entre novembre 2020 et décembre 2020. Sur douze mois, ces dépôts ont augmenté de 7 650 millions d'euros, soit 3,0%.



Entre décembre 2019 et décembre 2020, les dépôts des AIF (qui comprennent les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 69,1% au 31 décembre 2020) ont augmenté de 5 797 millions d'euros (soit 3,3%) et ceux des ménages de 2 667 millions d'euros (soit 6,5%). Les dépôts des SNF ont diminué de 127 millions d'euros (soit 0,8%) et ceux des autres secteurs¹ de 687 millions d'euros (soit 3,2%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 27 janvier 2021 au 16 mars 2021, s'élève à 5 335 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 114 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu